

QUESTIONNAIRE

Informatique au Lycée

Année de L1

Ce questionnaire est destiné à aider SPECIF à préparer le Printemps Pédagogique de mai 2008, qui sera consacré à l'enseignement de l'informatique en lycée et au niveau Bac + 1. Merci de le remplir et de le renvoyer à Annie Geniet : annie.geniet@univ-poitiers.fr

Quelle est votre université ou votre établissement :
Dans quelle UFR ou IUT enseignez-vous :

Année de L1 / IUT – état des lieux

L1

Quel est le périmètre du L1 (commun à toute la fac des sciences, math-info, maths-info-physique-chimie....)

Combien comporte-t-il de crédits ECTS pour l'informatique, à quel volume horaire cela correspond-il ?

Quelles sont les autres disciplines obligatoires ?

Comporte-t-il un enseignement optionnel d'informatique ?

Ce L1 correspond-il à la première année d'une licence en informatique ?

Quel est le programme des enseignements obligatoires en informatique ?

Quel est le programme des enseignements optionnels en informatique ?

Quelle est votre analyse sur le L1 tel qu'il est actuellement ?

Quels aménagements vous semblent nécessaires ?

IUT

Dans quel département d'IUT enseignez-vous ?

Quelle est la place de l'informatique dans le PPN de ce département ?

Quelle est votre analyse sur l'enseignement de l'informatique tel qu'il est actuellement défini ?
.....

Quels aménagements vous semblent nécessaires ?

L'informatique au lycée

L'introduction d'un enseignement obligatoire en informatique au lycée vous paraît-elle

Non souhaitable Sans intérêt souhaitable Indispensable

Quels arguments peut-on avancer contre cette introduction ?

Quels arguments peut-on avancer en faveur d'un vrai enseignement d'informatique dès le lycée ?

Quels seraient les objectifs visés par un enseignement de l'informatique au lycée ?

A partir de quelle classe devrait-on enseigner l'informatique, pour quelle(s) section(s) ?

Doit-on prévoir le même enseignement pour toutes les sections ?

Quel volume horaire devrait-on lui consacrer, sous quelle forme (cours, TD, TP....) ?

Sur quelle(s) discipline(s) vous paraît-il envisageable de prélever ces heures ?

Quel programme devrait être enseigné ?

Faut-il prévoir une épreuve d'informatique obligatoire ou optionnelle au bac, sous quelle forme ?

Informatique au lycée et L1 / IUT

Qu'attendez-vous en tant qu'universitaire de l'enseignement de l'informatique en lycée ?

Quel impact cela aurait-il sur les enseignements d'informatique ?

Quelles craintes auriez-vous concernant le devenir de l'informatique à l'université ?

Quel programme de L1 proposeriez-vous si le programme souhaité était mis en place au lycée ?

En IUT, dans votre département, comment envisageriez-vous l'évolution des enseignements si le programme souhaité était mis en place au lycée ?

Autres remarques et suggestions

.....
.....